

SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

Siège de la CPS  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

## APPEL À PROPOSITIONS

Réf. : RFP19/105  
DATE : 10 Décembre 2019

### APPEL À PROPOSITIONS – Projet de développement d'une aquaculture océanique durable.

#### OBJET :

La Communauté du Pacifique (CPS) souhaite inviter les entreprises, établissements commerciaux, cultivateurs, éleveurs, transformateurs, exportateurs, associations et ONG intéressés à présenter une demande en vue de bénéficier de services de formation et d'accompagnement de nature commerciale, ainsi que de services de renforcement des capacités et de transfert de technologies pour la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences, dans le but d'optimiser leur production aquacole et la transformation des produits qui en découle, conformément au cahier des charges ci-joint (annexe II).

Pour que vous puissiez présenter votre candidature, nous joignons à la présente les documents suivants :

- Annexe I : Instructions aux entités candidates
- Annexe II : Cahier des charges
- Annexe III : Note conceptuelle (formulaire de candidature)
- Annexe IV : Liste de documents à fournir dans le cadre de la candidature

**Le présent courrier ne doit en aucun cas être considéré comme une proposition de contrat à votre société/institution.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Akhilesh Prasad

**Responsable de la section achats, subventions, risques et actifs**



## Annexe I

### Projet de développement d'une aquaculture océanique durable Appel à propositions 19/105 Instructions aux entités candidates

#### 1. Conditions générales

1.1 Sont invités à soumettre leur candidature les entreprises, établissements commerciaux, cultivateurs, éleveurs, transformateurs, exportateurs, associations et ONG souhaitant présenter une demande en vue de bénéficier de services de formation et d'accompagnement de nature commerciale, ainsi que de services de renforcement des capacités et de transfert de technologies axés sur la gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences, et d'optimiser ainsi leur production aquacole et la transformation des produits qui en découle. La candidature des femmes, des jeunes et des groupes est encouragée. Le projet PacAqua n'a pas pour vocation d'assister les entreprises en phase de lancement. Les entités candidates doivent donc pouvoir justifier d'au moins 12 mois de production du produit concerné par la demande.

1.2 Les entités candidates doivent, dans un premier temps, présenter leur dossier, qui sera ensuite évalué et retenu ou non pour la phase d'approbation finale par un groupe consultatif indépendant spécialiste des questions d'aquaculture. Les entités candidates retenues pour cette dernière phase seront contactées et tous les renseignements préalablement fournis seront vérifiés afin de valider la candidature. Les entités candidates sélectionnées se verront proposer un accord contractuel définissant les conditions des interventions de la CPS dans le cadre du projet. Ces interventions sont limitées à la formation et à l'accompagnement de nature commerciale, au renforcement des capacités et au transfert de technologies, l'objectif étant de soutenir les entités candidates sélectionnées en leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences.

1.3 L'entité candidate doit prendre en charge tous les coûts associés à la préparation et à la présentation de son dossier, et la CPS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, quels que soient le déroulement ou l'issue de la demande.

#### 2. Dossier d'appel à propositions

2.1 L'entité candidate est tenue d'examiner l'ensemble des instructions, formulaires, listes, conditions et spécifications inclus dans le dossier d'appel à propositions, et le non-respect des exigences correspondantes risque de réduire ses chances de sélection.

2.2 Une entité candidate peut envoyer des demandes de clarification concernant le dossier d'appel à propositions à la CPS par courrier électronique à l'adresse [procurement@spc.int](mailto:procurement@spc.int) au plus tard quatre jours avant la date limite fixée pour la remise des dossiers. La CPS

pourra décider de publier ou non les réponses à ces demandes (y compris une explication des demandes, sans pour autant en identifier l'origine) sur son site Web.

2.3 La CPS peut modifier le dossier d'appel à propositions jusqu'à une semaine avant la date limite de dépôt des candidatures, quelle qu'en soit la raison, que ce soit de sa propre initiative ou à la suite d'une demande de clarification d'une entité potentiellement candidate. Le cas échéant, la CPS peut décider de prolonger le délai de dépôt des candidatures.

### 3. Préparation des candidatures

3.1 La candidature doit être composée des documents suivants :

- a) Note conceptuelle complétée
- b) Plan d'activité de l'entreprise
- c) Attestation d'immatriculation de l'entreprise
- d) Autorisation d'exploitation commerciale de l'entreprise en cours de validité
- e) Attestation fiscale de l'entreprise
- f) Comptes de l'entreprise pour les exercices 2016 et 2017
- g) Bail ou titre de propriété des locaux de l'entreprise
- h) Liste de documents à fournir dans le cadre de la candidature

### 4. Dépôt de candidature

4.1 L'entité candidate doit préparer un exemplaire de la note conceptuelle. La note conceptuelle doit être tapée à l'ordinateur ou rédigée à l'encre indélébile ; elle doit également être signée par l'entité candidate, ou par une ou des personnes dûment habilitées à engager la responsabilité de l'entité candidate dans le cadre de la note conceptuelle. La note conceptuelle doit être dépourvue d'interlinéations, de ratures ou de surcharges, sauf si cela s'avère nécessaire à l'entité candidate pour corriger des erreurs, auquel cas les initiales du ou des signataires de la note conceptuelle doivent être apposées à côté desdites corrections.

4.2 L'entité candidate doit transmettre sa candidature (note conceptuelle et documents associés) de l'une des manières suivantes :

- a) Sous enveloppe cachetée avec la mention « **Appel à propositions n° 19/105 – Projet PacAqua** » à envoyer par courrier ou à remettre en mains propres à l'adresse :

***La Communauté du Pacifique  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie***

***ou***

***La Communauté du Pacifique  
95 Promenade Roger Laroque  
Nouméa  
Nouvelle-Calédonie***

## Ou

- b) Par courrier électronique à l'adresse [procurement@spc.int](mailto:procurement@spc.int), en indiquant clairement « Appel à propositions n° 19/105 – Projet PacAqua » en objet.

4.3 La CPS doit recevoir l'ensemble des candidatures avant le **vendredi 14 Février 2020, à 14 heures (heure de Nouméa)**.

4.4 Au-delà de ce délai, les candidatures reçues par la CPS seront refusées.

4.5 L'entité candidate peut retirer sa candidature après l'avoir déposée ; pour cela, une notification écrite doit être transmise à la CPS avant la date limite de remise des dossiers. Aucune candidature ne peut être modifiée après cette date.

## 5. Évaluation des candidatures

5.1 Dans le cadre de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des dossiers, la CPS a la possibilité de demander à l'entité candidate d'apporter des clarifications sur sa candidature. Cette demande de clarification et la réponse correspondante doivent être adressées par écrit et aucune modification du contenu de la candidature ne peut être sollicitée, proposée ou autorisée.

5.2 Le comité de la CPS en charge des achats examinera chaque candidature afin de déterminer si elle est complète, si aucune erreur informatique n'a été commise, si les documents ont bien été signés et si, de manière générale, la demande est en ordre.

5.3 Toute demande jugée en grande partie non conforme aux exigences ou ne fournissant pas toutes les informations demandées sera refusée par la CPS et ne pourra plus être rectifiée ou corrigée par l'entité candidate.

5.4 Le dépôt d'une candidature n'engage en rien la CPS, que ce soit sur le plan financier ou autre. La CPS se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'une ou l'ensemble des candidatures lors de son processus d'évaluation, sans pour autant être obligée d'informer la ou les entités candidates concernées des motifs de sa décision.

5.5 La CPS peut demander à l'une ou à l'ensemble des entités candidates d'apporter des clarifications dans le cadre de leurs candidatures respectives. La CPS peut utiliser ces informations pour interpréter et évaluer les différents dossiers. Si la CPS ne reçoit pas les clarifications demandées, l'entité candidate risque d'être exclue du processus d'appel à propositions. La CPS n'est en aucun cas obligée de demander des clarifications dans le cadre d'une candidature et la CPS se réserve le droit d'ignorer toute clarification non sollicitée ou jugée irrecevable en vertu des règles définies dans la section (4) Dépôt de candidature.

5.6 Une fois les candidatures évaluées pour vérifier que toutes les informations ont été fournies et que tous les critères sont respectés, les dossiers seront divisés en trois catégories :

- La catégorie A, qui regroupe les dossiers complets.
- La catégorie B, qui regroupe les dossiers incomplets et nécessitant des améliorations, notamment du plan d'activité.
- La catégorie C, qui regroupe les dossiers ne respectant pas les critères et par conséquent rejetés.

Pour les dossiers de la catégorie A, les informations fournies par les consultants et/ou l'équipe de projet PacAqua seront ensuite vérifiées. Certaines entités candidates de la catégorie B peuvent bénéficier d'une aide qui leur permettra de remplir les critères à respecter pour passer dans la catégorie A. La sélection finale des entités candidates est effectuée par un groupe consultatif indépendant spécialiste des questions d'aquaculture.

5.7 Après avoir évalué l'ensemble des candidatures, la CPS peut, sans restriction des autres choix qui s'offrent à elle, décider de ne pas poursuivre le processus d'appel à propositions ou d'en entamer un nouveau en reprenant les mêmes conditions ou en partant sur de nouvelles bases.

5.8 Les entités candidates peuvent envoyer leurs demandes de renseignements ou de clarifications, ainsi que toute autre remarque, à l'adresse [procurement@spc.int](mailto:procurement@spc.int).



**Annexe II**

**Projet de développement d'une aquaculture océanique durable**  
Appel à propositions 19/105  
**Cahier des charges**

## **1. Contexte**

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la Communauté du Pacifique (CPS) a lancé le projet de développement d'une aquaculture océanique durable (PacAqua), qui est financé par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce. Pour accroître et améliorer les bénéfices économiques et nutritionnels de l'aquaculture en Océanie, ce domaine d'activité doit être développé dans une optique commerciale, aussi bien dans le secteur privé qu'au niveau communautaire.

Le projet de développement d'une aquaculture océanique durable vise à généraliser l'adoption et l'application de normes de biosécurité aquatique, à conférer une dimension plus commerciale aux activités aquacoles et à favoriser l'intégration des meilleures pratiques dans ce domaine.

Le projet de développement d'une aquaculture océanique durable s'adresse à des structures existantes, y compris des ONG et des associations de cultivateurs, d'éleveurs, de transformateurs et d'exportateurs, souhaitant développer et étendre leurs activités et leurs capacités commerciales. Dans le cadre de ce projet, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins fournira à des entreprises et partenaires sélectionnés des services de formation et d'accompagnement de nature commerciale, ainsi que des services de renforcement des capacités et de transfert de technologies axés sur la gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences. Le projet vise également à renforcer les capacités à l'échelle des différents pays en formant le personnel de leurs services des pêches respectifs en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences, ainsi que d'autres services dont dépendent les activités aquacoles menées dans le secteur privé et au niveau communautaire.

Les candidatures peuvent provenir des États et Territoires insulaires suivants : Samoa américaines, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.

## 2. Résultats escomptés

Le volet du projet PacAqua axé sur le développement d'entreprises dans le secteur de l'aquaculture vise les principaux résultats suivants :

**Résultat n° 3 – Formation et accompagnement de nature commerciale dans le cadre d'activités aquacoles**

**Résultat n° 4 – Renforcement des capacités du personnel des services des pêches nationaux et des cultivateurs en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences**

**Résultat n° 5 – Transfert de technologies facilité dans le cadre de la gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences**

Ces résultats reposeront sur les approches et les initiatives suivantes :

- 1.1 Le projet PacAqua aidera les entreprises sélectionnées à conférer une dimension plus commerciale à leurs activités aquacoles en leur permettant d'acquérir à travers un accompagnement les compétences, les connaissances et les informations requises pour atteindre cet objectif, ainsi qu'en organisant des formations en la matière.
- 1.2 Le projet PacAqua proposera un accompagnement technique aux entreprises sélectionnées pour leur permettre d'acquérir les compétences, les connaissances et les informations requises en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences.
- 1.3 Le projet PacAqua apportera un soutien technique et financier aux entreprises sélectionnées pour leur permettre de se moderniser et d'adopter les meilleures pratiques aquacoles de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences. En contrepartie de l'aide fournie dans le cadre de cette modernisation, l'entreprise devra contribuer aux dépenses à hauteur de 40 %.

### 3. Éligibilité

Pour bénéficier de l'aide proposée dans le cadre du projet, les entités candidates doivent remplir les critères d'éligibilité suivants :

1	L'entité candidate doit être une entreprise (établissement commercial, organisation non gouvernementale, organisation travaillant en collaboration avec des éleveurs, producteurs, transformateurs, exportateurs, associations ou prestataires de services d'aide) œuvrant dans le secteur de l'aquaculture. Sont concernées les entreprises intervenant lors de la transformation des produits en aval ou spécialisées dans les fournitures d'intrants (aliments, semences, etc.) dans ces secteurs.
2	L'entreprise doit contribuer à l'augmentation des revenus, au renforcement des moyens de subsistance, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'élévation du niveau de vie des Océaniens. Elle doit également agir en faveur de l'emploi des jeunes, de l'émancipation économique des femmes et de la protection des droits des enfants.
3	L'entreprise doit être en bonne santé financière, doit être en activité au moment de la candidature et doit pouvoir justifier d'au moins 12 mois de production du produit concerné par la demande. Ce projet ne s'adresse pas aux entreprises en phase de lancement, l'objectif étant d'identifier des structures existantes qui ont déjà acquis une expérience avec le produit, et de favoriser leur croissance en leur conférant une dimension plus commerciale.
4	Une préférence sera accordée aux entreprises (i) disposant d'un modèle commercial et d'un plan d'activité sérieux, ainsi qu'à celles (ii) pouvant démontrer un potentiel de croissance structurée et durable dans le cadre de leurs activités.
5	La candidature des entreprises remplissant le critère (4)(ii), mais ne respectant pas entièrement le critère (4)(i) sera quand même prise en compte ; en effet, si beaucoup d'entreprises agroalimentaires océaniques ont de bonnes idées et disposent des capacités de production nécessaires à leur mise en œuvre, elles manquent souvent des compétences commerciales qui leur permettraient d'en tirer suffisamment d'argent pour développer leur activité. Ces entreprises pourront bénéficier d'une formation et d'un accompagnement leur permettant d'acquérir au préalable les compétences commerciales de base et de préparer un plan d'activité solide, et de remplir ainsi les critères d'éligibilité aux termes du paragraphe (4).

**SPC Headquarters**

BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia

Telephone: +687 26 20 00

Fax: +687 26 38 18

**Siège de la CPS**

BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 26 20 00

Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

<b>6</b>	Il doit s'agir d'une entreprise océanienne ou d'une filiale locale, immatriculée au registre des sociétés ou son équivalent national dans les États et Territoires insulaires océaniques.
<b>7</b>	Les entités candidates doivent remplir le formulaire de candidature ainsi que la liste des documents à fournir. Une seule candidature est autorisée par entreprise.



#### 4. Critères d'évaluation

Les candidatures seront sélectionnées en fonction des critères d'évaluation suivants :

Domaine d'évaluation	Points
<p><b>Capacité de l'entreprise à mettre en œuvre sa proposition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise dispose-t-elle de structures managériales et financières suffisantes pour mettre en œuvre la proposition ?</li> <li>• Le produit aquacole en question permet-il d'envisager une croissance de l'activité ?</li> <li>• L'activité est-elle durable et des risques sont-ils prévisibles ?</li> <li>• L'entreprise est-elle en mesure de participer au financement des activités/éléments requis dans le cadre du projet en contrepartie de l'aide fournie ?</li> </ul>	<b>40</b>
<p><b>Impact social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En quoi l'entreprise et/ou le produit permettent-ils d'améliorer les perspectives de revenu et d'emploi pour les Océaniens ?</li> </ul>	<b>15</b>
<p><b>Impact environnemental :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels procédés de production l'entreprise utilise-t-elle ?</li> <li>• Les effets positifs et/ou négatifs des activités de l'entreprise sur l'environnement ont-ils été évalués ?</li> <li>• Quelles mesures ont été mises en place afin de limiter l'impact environnemental de l'entreprise à court et à long terme ?</li> <li>• L'entreprise dispose-t-elle des permis environnementaux requis dans le cadre de la législation nationale ?</li> </ul>	<b>20</b>
<p><b>Genre – Ressources humaines de l'entreprise :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien d'employés locaux et de migrants l'entreprise compte-t-elle parmi ses effectifs ?</li> <li>• Quelle est la part des jeunes et des femmes dans les effectifs de l'entreprise ?</li> <li>• Quelle est la composition de l'équipe dirigeante en termes de genre, d'âge et d'origine ?</li> <li>• Comment l'entreprise garantit-elle l'égalité des chances pour les femmes (existe-t-il, par exemple, une politique ou des règles en la matière) ?</li> <li>• Y a-t-il un écart de salaire entre les hommes et les femmes ?</li> <li>• Quelles fonctions ou quels postes les hommes et les femmes occupent-ils respectivement au sein de l'entreprise ?</li> <li>• L'entreprise a-t-elle pris des dispositions pour se conformer à la législation nationale relative à la parentalité ?</li> <li>• Quelles politiques ou mesures ont été mises en place afin de garantir la sécurité et le respect de tous les employés ?</li> <li>• En quoi les activités de l'entreprise influent-elles sur les femmes et les jeunes ?</li> </ul>	<b>15</b>
<p><b>Droits de la personne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise occupe-t-elle l'espace et protège-t-elle son investissement légalement et dans le respect des droits lors de la conduite de ses activités ?</li> <li>• Des politiques ont-elles été mises en place afin de respecter le droit du travail et les normes de travail décent ?</li> <li>• L'entreprise se préoccupe-t-elle de l'emploi des jeunes et de la protection des droits de l'enfant ?</li> </ul>	<b>10</b>
<b>Note maximale pouvant être obtenue</b>	<b>100</b>

## 5. Domaines entrant dans le cadre de l'aide

Les demandes d'aide peuvent porter sur n'importe quel produit des secteurs de l'aquaculture et de la mariculture, ainsi que sur les industries connexes.

Le projet prévoit une aide dans les trois grands domaines suivants :

- a) Formation et accompagnement de nature commerciale
- b) Renforcement des capacités en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences et
- c) Transfert de technologies pour la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences

Voici des exemples d'initiatives pouvant être mises en œuvre dans chacun de ces trois domaines :

1. Formation et accompagnement de nature commerciale – Un conseiller identifie les faiblesses du modèle commercial et propose des solutions afin de l'optimiser dans le cadre d'ateliers collectifs ou d'interventions de volontaires expérimentés en la matière.
2. Renforcement des capacités en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences – Une formation technique est organisée sur la production d'aliments pour certains produits de l'entreprise.
3. Transfert de technologies pour la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences – Partage des coûts d'acquisition de matériel spécial pour éclosion visant à améliorer la production de semences.

Il s'agit uniquement d'exemples et les besoins seront évalués au cas par cas pour chaque candidature.



Annexe III

**Projet de développement d'une aquaculture océanique durable**  
Appel à propositions 19/105  
**Note conceptuelle**

## Note conceptuelle

Remarque aux entités candidates – L'entité candidate doit être une entreprise (établissement commercial, organisation non gouvernementale, organisation travaillant en collaboration avec des éleveurs, producteurs, transformateurs, exportateurs, associations ou prestataires de services d'aide) œuvrant dans le secteur de l'aquaculture. L'entreprise doit pouvoir justifier d'au moins 12 mois de production du produit concerné par la demande. Les entreprises officiellement immatriculées seront prioritaires sur les autres.

### SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

**Raison sociale de l'entreprise/organisation :**

**Nom commercial :** (*s'il diffère de la raison sociale*)

**Numéro d'immatriculation ou d'autorisation d'exploitation commerciale de l'entreprise :**

(*veuillez fournir un exemplaire de l'attestation correspondante*)

Si l'établissement n'est PAS officiellement immatriculé, veuillez le spécifier.

**Logo de l'entreprise :**

SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

Siège de la CPS  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

**Directeurs/PDG/DG/Manager :**

Ex. Mme Luisa Vaka (Directrice/PDG), [luisa.vaka@aquaculture.com](mailto:luisa.vaka@aquaculture.com)

**Personne à contacter : (fonction)**

Ex. M. Tomas Paka (Responsable de production), [tomas.paka@aquaculture.com](mailto:tomas.paka@aquaculture.com)

**Adresse électronique de l'entreprise/organisation : (ex. [info@aquaculture.com](mailto:info@aquaculture.com))**

**Adresse postale :**

**Téléphone : (indicatif du pays, indicatif de la ville, numéro)**

  

**Téléphone portable : (indicatif du pays, indicatif de la ville, numéro)**

  

**Fax : (indicatif du pays, indicatif de la ville, numéro), facultatif**

SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

Siège de la CPS  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

**Site Internet :** *(le cas échéant)*

**Site(s) :**

Voie	Pays
Quartier	
Ville	

## SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

**Date d'immatriculation de l'entreprise :**

**Quand les opérations sur zone ont-elles démarré ?**

**Quel(s) produit(s) produisez/commercialisez-vous ?**

**Quel type de système de production utilisez-vous (ex. bassins, cages, enclos, système de recyclage, etc.) :**

**Pourquoi l'entreprise s'est-elle lancée dans une activité aquacole ?**



**Disposez-vous d'un document officiel, comme un bail ou un titre de propriété, vous permettant d'occuper l'espace et de protéger votre investissement en toute légalité dans le cadre de vos activités ? Veuillez fournir le document correspondant.**

**Veuillez indiquer les volumes de production et de vente des deux dernières années. Pour les entreprises qui produisent activement depuis au moins 12 mois, mais qui n'ont pas encore réalisé de ventes, veuillez faire état des dates de mise en charge, du stock actuel et des dates de récolte prévues.**

**Veuillez indiquer le montant des recettes brutes générées par le produit en question sur au moins 12 mois.**

**Votre ou vos produits font-ils l'objet d'une forte demande sur le marché ? Comment avez-vous évalué cette demande ?**

**Disposez-vous de la capacité suffisante pour développer votre activité en termes d'espace disponible ou de moyens technologiques ?**

**Selon vous, quels sont les contraintes/risques pouvant influencer sur votre activité ? Avez-vous pris ou identifié des mesures afin de limiter ces contraintes/risques ?**

SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

Siège de la CPS  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

### Réseaux de vente

*(Veuillez indiquer au moins l'un des réseaux de vente actuels de votre entreprise [détaillant/distributeur national ou à l'exportation et/ou marché en ligne]) :*

### Détaillant(s)/Distributeur(s)

<u>Détaillant</u>	<u>Pays</u>

### Marché(s) en ligne

*Saisissez l'URL complète en commençant par http:// ou https://*

### Certification indépendante :

*Toute certification tierce accordée à l'entreprise (certification bio, norme ISO 9001, HACCP, etc.).*

<i>Certificat</i>	<i>Organisme certificateur</i>	<i>Valable jusqu'à (date)</i>

### Récompenses et soutiens

*Subventions reçues par l'organisation, formations, récompenses ou soutiens de tierces parties (au cours des trois dernières années), articles (positifs ou négatifs) publiés au cours des 24 derniers mois*

--



### Engagement local

*Projets/partenariats/groupements de producteurs soutenus par l'entreprise/organisation à l'échelle locale*

### Caractéristiques sociales

*Veillez fournir des informations sur vos employés en complétant le tableau ci-dessous (à noter que ceux travaillant moins de 20 heures par semaine sont considérés comme des employés à temps partiel)*

Employés	Production		Transformation		Commercialisation		Management		Total
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
<b>Hommes</b>									
<i>Entre 18 et 25 ans</i>									
<i>26 ans et plus</i>									
<i>Locaux</i>									
<i>Migrants/Non-résidents</i>									
<b>Femmes</b>									
<i>Entre 18 et 25 ans</i>									
<i>26 ans et plus</i>									
<i>Locaux</i>									
<i>Migrants/Non-résidents</i>									

*Comment avez-vous recruté vos employés ?*



*Selon vous, est-il difficile de recruter des femmes ou des hommes, et/ou des jeunes (entre 18 et 25 ans) ?*

*Est-il important que le personnel de l'entreprise soit composé à la fois d'hommes et de femmes ? Pourquoi ?*

*Est-il important que des jeunes travaillent au sein de l'entreprise ? Pourquoi ?*

*Des jeunes de moins de 16 ans travaillent-ils ou effectuent-ils certaines tâches pour l'entreprise ?*

*Quels sont les postes les mieux payés au sein de l'entreprise ?*

*Quels sont les postes les moins bien payés ? Les rémunérations respectent-elles la législation nationale relative au salaire minimum ?*

*Quel type de formation proposez-vous à votre personnel ?*

*Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les femmes et les jeunes pour travailler dans le secteur de l'aquaculture ?*

**SPC Headquarters**  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

**Siège de la CPS**  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



**Pacific  
Community**  
**Communauté  
du Pacifique**

*Avez-vous mis en place des mesures afin de respecter le droit du travail et les normes de travail décent ?*

**Pratiques environnementales** (*mesures visant à réduire l'impact de l'entreprise sur l'environnement*)

*L'entreprise a-t-elle analysé les effets de ses activités sur l'environnement ?*

*Quelles mesures ont été mises en place afin de limiter l'impact négatif de l'entreprise à court et à long terme ?*

*L'entreprise dispose-t-elle des permis environnementaux requis dans le cadre de la législation nationale ? Veuillez fournir une copie du ou des permis.*



### SECTION 3 : DESCRIPTION DE L'AIDE REQUISE

*Veillez indiquer le ou les types d'aide ou de soutien requis dans le cadre du projet :*

	Formation et accompagnement de nature commerciale (notamment pour répondre aux besoins en matière de compétences, de connaissances et d'informations commerciales par des formations, des ateliers et des interventions de volontaires expérimentés en la matière)
	Renforcement des capacités des cultivateurs en matière de gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences (notamment pour combler le manque de compétences et de connaissances)
	Transfert de technologies dans le cadre de la gestion des stocks géniteurs, des aliments et des semences (notamment une analyse coûts-avantages des innovations technologiques, et un soutien technique/financier pour l'adoption des meilleures pratiques)

*(Veillez détailler les réponses ci-dessus et, si possible, indiquer une estimation des coûts pour chaque activité)*

**Si l'aide requise dans le cadre du transfert de technologies ci-dessus nécessite l'achat de matériel, l'entreprise est-elle prête à participer aux dépenses à hauteur de 40 % en contrepartie de l'aide fournie ?**

**Veillez indiquer les certifications en cours de traitement ou requises.**

SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Noumea Cedex  
New Caledonia  
Telephone: +687 26 20 00  
Fax: +687 26 38 18

Siège de la CPS  
BP D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

### **Autres informations importantes**

*Veillez fournir une copie récente des documents suivants : plan d'activité, attestation d'immatriculation, autorisation d'exploitation commerciale en cours de validité, attestation fiscale, bail ou titre de propriété des locaux de l'entreprise. Si nécessaire, nous disposons de modèles de plan d'activité, dont vous pouvez vous inspirer ou que vous pouvez utiliser.*

*Vous devez également nous transmettre les comptes de l'entreprise établis par un professionnel de la comptabilité pour le dernier exercice (2017). La CPS vous garantit la stricte confidentialité de ces informations.*

Je certifie, par la présente, la véracité et l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et des documents joints à la candidature.

.....

Signature du PDG/Directeur général/Manager

Date : .....



**Annexe IV :**

**Projet de développement d'une aquaculture océanique durable**  
Appel à propositions 19/105  
**Liste de documents à fournir dans le cadre de la candidature**

Je soussigné(e) .....(indiquer le nom),

de .....(indiquer le nom de l'entreprise)

confirme que la candidature suivante vise l'obtention d'une aide dans le cadre du projet de développement d'une aquaculture océanique durable.

Je confirme avoir lu les instructions relatives à la constitution et à la présentation de cette candidature, et avoir pris connaissance des critères d'éligibilité et d'évaluation correspondants.

Je joins à la présente les documents répertoriés ci-dessous en vue de leur examen dans le cadre de la candidature :

*(Veuillez cocher les cases correspondant aux documents remis)*

	Note conceptuelle complétée
	Plan d'activité de l'entreprise
	Attestation d'immatriculation de l'entreprise
	Autorisation d'exploitation commerciale de l'entreprise
	Attestation fiscale de l'entreprise
	Comptes de l'entreprise pour les exercices 2016 et 2017
	Bail ou titre de propriété des locaux de l'entreprise
	Indiquez ici tout autre document annexe fourni :

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

\_\_\_\_\_  
Nom en capitales et signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Titre